

Le règlement est celui du championnat par équipes de club édité par FFPJP.

La composition des équipes est ouverte à toutes les catégories confondues pour le CDC open (jeunes, féminines, séniors, vétérans) sans aucune obligation.

ADDITIF

CDC OPEN

Le nombre d'équipes engagées par club n'est pas limité. 83 équipes sont engagées en 2021.

Le CDC comporte quatre divisions

- Elite : 2 poules de 8
- 1^{ère} division : 2 poules de 8
- 2^{ème} division : 4 poules de 6
- 3^{ème} division : 1 poule de 8 .1 poule de 7 et 2 poules de 6
-

ELITE

A l'issue de la compétition, il sera fait une rencontre de classement (2^{ème} poule A contre 2^{ème} poule B et ainsi de suite afin de classer les équipes de 3 à 16). Cette phase de classement se déroulera le dimanche 3 octobre 2021 à 14h30 à QUETIGNY.

Les équipes classées première de chaque poule Elite joueront la finale le jour de la phase finale départementale au boulodrome de Dijon le 13 novembre 2021 à 14 H 30.

L'équipe vainqueur montera en division régionale et sera déclarée championne de Côte d'or division élite.

Les équipes 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} seront rétrogradées en 1^{ère} division.

Si une équipe de Côte d'Or descend de CRC en division Elite, l'équipe classée 13^{ème} de la division Elite descendra en 1^{ère} division, et ainsi de suite si une autre équipe de Côte d'Or est rétrogradée de CRC en division Elite départementale.

1ERE DIVISION

A l'issue de la compétition, il sera fait une rencontre de classement (2^{ème} poule A contre 2^{ème} poule B et ainsi de suite afin de classer les équipes de 3 à 16). Cette phase de classement se déroulera le dimanche 3 octobre 2021 à 14h30 à FENAY.

Les équipes classées première de chaque poule de 1^{ère} division joueront la finale le jour de la phase finale départementale au boulodrome de Dijon le 13 novembre 2021 à 14 H 30.

L'équipe vainqueur sera déclarée championne de Côte d'or 1^{ère} division.

Suite à la phase de classement les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} montent en élite.

Les équipes 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} seront rétrogradées en 2^{ème} division.

Le système des descentes des niveaux supérieurs s'applique également pour la D1.

2EME DIVISION

Les premiers de chaque poule de 2ème division accéderont à la 1ère division et disputeront les 1/2 finales (tirage intégral) le 13 novembre 2021 à 08h30 et la finale à 14h30 au boulodrome de Dijon, pour le titre de champion de Côte d'Or de 2ème division.

Les derniers de chacune des poules de 2ème division seront rétrogradés en 3ème division.

3EME DIVISION

Les premiers de chaque poule de 3ème division accéderont à la 2ème division et disputeront les 1/2 finales (tirage intégral) le 13 novembre 2021 à 08h30 et la finale à 14h30 au boulodrome de Dijon, pour le titre de champion de Côte d'Or de 3ème division.

Si la situation sanitaire nous le permet en 2022 le championnat des clubs se déroulera comme auparavant et la deuxième division reviendrait à 4 poules de 8. De ce fait il n'y aurait pas de descente de 2^{ème} en 3^{ème} division et les 2 premiers de poules ainsi que le meilleur 3^{ème} de division 3 monteraient en 2^{ème} division.

FEMININES

D1 : l'équipe qui terminera 1^{ère} de la poule unique montera en division régionale et sera déclarée championne de Côte d'or 1^{ère} division féminine

L'équipe terminant dernière sera rétrogradée en 2^{ème} division féminine.

D2 : Les deux premières équipes accéderont à la 1^{ère} division

L'équipe qui terminera 1^{ère} de la poule unique sera déclarée championne de Côte d'or 2ème division féminine